Le circuit de l'eau

Au départ de la randonnée, le village de Saint-Germain-des-Essourts abrite l'une des rares cressonnières de Seine-Maritime. La culture est encore possible grâce aux eaux pures des sources du Crevon. Le long des champs, ce parcours permet de découvrir les paysages de plaine et de plateau, façonnés par l'agriculture, source de l'activité vivrière de la région.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 15.0 km

Dénivelé positif : 220 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Mairie de Saint-Germain-des-Essourts
Arrivée : Mairie de Saint-Germain-des-Essourts
Balisage : ● Boucle locale jaune
Communes : 1. Saint-Germain-des-Essourts
2. Longuerue
3. Vieux-Manoir

Profil altimétrique

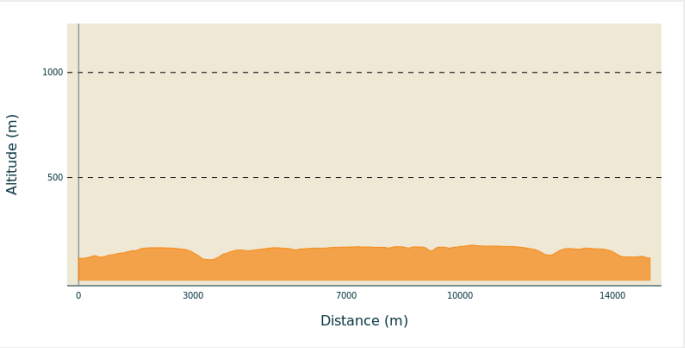

Altitude min 109 m Altitude max 178 m

1. Au départ de la mairie de Saint Germain des Essourts, face au totem , prenez à droite et longez la route de Boissay sur 450 mètres
2. Empruntez sur votre gauche l'impasse de la station
3. À la station, empruntez le chemin qui longe le champs puis traverse le bois sur 800 mètres
4. Prenez le chemin sur la droite, sortez du bois, longez le champ et rejoignez la route de Boissay
5. Traversez la route avec prudence, prenez à gauche et continuez sur 100 mètres
6. Prenez à droite la rue du Moulin et continuez sur 1 600 mètres
7. Traversez la route avec prudence, empruntez la rue du Château et continuez sur 1 600 mètres
8. Prenez à gauche la D87 vers Longuerue
9. Avant la première maison, empruntez sur la gauche le chemin agricole et continuez sur 700 mètres
10. Prenez à droite et continuez sur 600 mètres
11. Prenez à droite et rejoignez le chemin de la Bouleautière
12. Prenez à gauche sur la route et dirigez-vous vers le centre bourg
13. Face à l'école, empruntez sur la droite la D90 en direction de Sainte-Croix-sur-Buchy
14. À la première intersection, tournez à gauche sur la route du Beau Soleil, poursuivez jusqu'à la station d'épuration
15. Empruntez face à vous le chemin de la Croix aux loups
16. Poursuivez à gauche sur le chemin des bois
17. Prenez à droite sur la route de Beau Soleil
18. Prenez à droite la rue des Houlettes
19. Continuez tout droit sur le chemin puis entrez dans le bois dans 1 100 mètres
20. Prenez le chemin forestier sur la gauche et traversez le bois pour redescendre vers la route
21. Prenez à gauche et longez la route sur 130 mètres
22. Prenez à droite le chemin qui traverse les champs et continuez tout droit sur le chemin du Vallon
23. Prenez à gauche l'impasse, route de Fongueuse
24. Continuez sur le chemin sur 450 mètres
25. Prenez à droite le chemin et continuez sur 500 mètres

26. Avec prudence, prenez à gauche route de Boissay et rejoignez votre point de départ

Sur votre route...

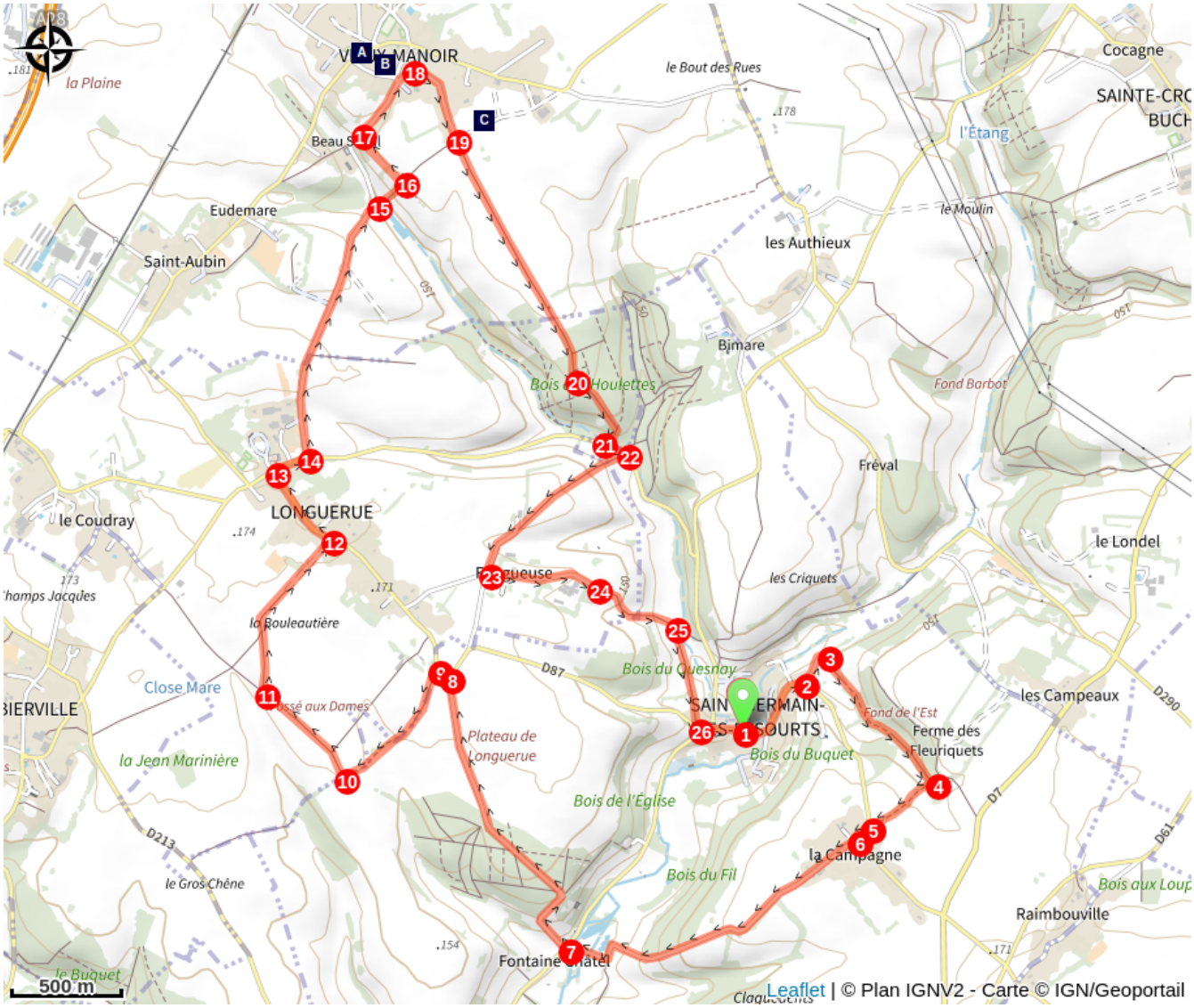

Histoire de Vieux-Manoir (A)

Église Notre-Dame de l'Assomption (B)

Hêtre de la croix-au-loup (C)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

- Préférez le covoiturage et stationnez dans les endroits prévus à cet effet
- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien dans la nature, emportez vos déchets
- Tenez votre chien en laisse
- Respectez la nature, les animaux, les cultures
- En période de chasse, soyez prudent
- N'allumez jamais de feu en forêt
- Sur ces chemins circulent randonneurs, vététistes, cavaliers, autres sportifs, merci de partager l'espace de façon raisonnée
- Signalez toute anomalie constatée sur l'itinéraire via sentinelles.sportsdenature.fr

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de la mairie

ℹ Lieux de renseignement

Office de tourisme Normandie Caux Vexin
http://www.normandie-caux-vexin.fr

Sur votre route...

Histoire de Vieux-Manoir (A)

Dès le 9ème siècle, des écrits témoignent de deux miracles relatifs au roi Charles et à ses sujets, dans un palais nommé Vetus Domus, Vetera Domus et Veteros Domos, situé près de Rouen.

Au 12ème siècle, les moins de Saint-Ouen y possèdent divers biens dont un taillis où les habitants ont le droit de prendre leur bois. Un seul patron laïc y présente alors à la cure.

En 1649 les fiefs de Eudemare et Bérengreville sont réunis et dès 1676 le patronage de Vieux-Manoir alterne entre ces deux seigneurs.

Au 19ème siècle, Monsieur Clérot et l'abbé Leboeuf cherchent l'emplacement d'un palais carolingien découvert dès Charles II le Chauve, leur recherches les mènes à Vieux-Manoir où apparaissent de nombreuses ruines sur la place du Parquet et au hameau d'Eudemare.

Église Notre-Dame de l'Assomption (B)

L'église possède un chœur du 18ème siècle et une nef et dalle tumulaire du 16ème siècle/ Vers 1720, les reliques de saint Crespin, saint Urbain, sainte Claire et sainte Justine sont données par le pape au père Bernard, provincial des capucins, qui en fait présent à l'église de Vieux-Manoir. Un vieux chêne renferme encore à la fin du 19ème siècle un oratoire avec une Vierge, appelée Notre-Dame-de-Vieux-Manoir.

Hêtre de la croix-au-loup (C)

Chaque année, la veille de la Saint-Jean, les enfants du village, couronnés de fleurs, allaient déposer des fleurs et réciter une prière près du hêtre auquel était attaché un crucifix. Selon la légende, la crois aurait été placée là en souvenir d'un berger dévoré par un loup à cet emplacement. Au fil des années, le hêtre a grandi et absorbé la croix.